

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-31
Séance du 16 avril 2025

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « VW'NCO/CEZE »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. REY, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. FOND-THURIAL, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. SERVOL, Carine **BOISSEL** procuration à C. MUCCIO, Michel **SELLENS** procuration à M. COUSTON, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. ROUX

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES**, Vincent **THIERRY**

Secrétaire de séance : Jennifer OBID

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « VW'NCO/CEZE »

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'association « VW'NCO/CEZE » souhaite relancer une manifestation autour des VW et voitures anciennes ;

Considérant que l'association prévoit d'organiser un évènement les 28 et 29 juin 2025 au parc Rimbaud ;

Considérant que cet évènement entraîne pour l'association des frais d'investissement notamment en matériel et communication ;

Considérant que l'association « VW'NCO/CEZE » a sollicité la Commune en vue d'obtenir une subvention exceptionnelle ;

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer à l'association « VW'NCO/CEZE » une subvention exceptionnelle de 1 750 euros sous réserve de la réalisation de l'action et de la présentation du bilan financier ;
- de prélever cette somme sur le compte « 0404-3113-65748 » du budget en cours.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

